

Conditions générales

Introduction

Les présentes conditions générales de location régissent la location du Château La Carrière, situé 62 chemin des Pèlerins à Saint Cyprien, pour une capacité maximale de 16 personnes. La signature du contrat de location par le locataire implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions. Dans le cas d'une réservation en ligne, la personne qui effectue le paiement en ligne est responsable de s'assurer que tous les membres du groupe acceptent les conditions générales.

Réservations/Politique de paiement

Un acompte non remboursable de 40% est demandé à la réservation. Le solde du montant total de la location devra être réglé au plus tard 3 mois avant l'entrée dans les lieux. Le non-paiement de l'acompte ou du solde dans les délais impartis constituera une annulation du séjour. Les réservations effectuées moins de 3 mois avant la date d'arrivée doivent être payées en totalité au moment de la réservation.

Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d'un montant de 1500 € est exigé à l'arrivée. Ce dépôt sera restitué dans un délai de 7 jours après le départ du locataire, déduction faite, le cas échéant, des frais de réparation des dégâts ou remplacements d'équipements manquants ou endommagés.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation par le locataire à plus de 3 mois avant la date d'entrée dans les lieux, l'acompte versé ne sera pas remboursé. En cas d'annulation à moins de 3 mois avant la date d'entrée dans les lieux, la totalité du montant de la location est due et non remboursable.

L'annulation de la réservation par le locataire doit être effectuée par e-mail à contact@chateaulacarriere.com. En cas d'annulation par le propriétaire pour des raisons indépendantes de la volonté du locataire, l'intégralité des sommes versées par le locataire sera remboursée.

Report par le vacancier

Les réservations ne peuvent pas être reportées. Cependant, en cas de circonstances exceptionnelles et à la seule discrétion du propriétaire, les vacances peuvent être reportées à une date ultérieure. Les conditions générales suivantes s'appliqueront. En cas de report à une date ultérieure dont le prix de location serait plus cher que la réservation précédente, le locataire devra payer la différence.

Capacité d'accueil

Le nombre de personnes occupant le Château ne peut en aucun cas dépasser 16 personnes, enfants inclus, sauf autorisation écrite préalable du propriétaire. En cas de non-respect de cette clause, le propriétaire se réserve le droit de mettre fin à la location, sans remboursement. En amont du séjour, le locataire sera prié de fournir une liste nominative des

personnes qui vont séjourner au Château. Seules les personnes nommées sur cette liste seront autorisées à utiliser les installations du château.

La sous-location ou la cession de la location est interdite.

Durée de la location

La location est accordée pour la période précisée dans le contrat de location. Le locataire ne pourra, en aucun cas, prétendre à un maintien dans les lieux au-delà de cette période, sauf accord écrit du propriétaire. L'heure d'arrivée au château est à partir de 17h. Le jour du départ, la propriété doit être libérée avant 10h00. La piscine, le pool house et le lake house seront fermés à partir de 8h00 le jour du départ afin que le personnel puisse commencer à faire le ménage. Un départ après 10h entraînera des frais supplémentaires.

État des lieux

Un état des lieux d'entrée sera effectué à l'arrivée du locataire et un état des lieux de sortie au départ. Toute dégradation constatée pendant le séjour sera à la charge du locataire. Tout dommage ou casse accidentel doit être signalé au propriétaire ou à ses représentants avant le départ. Le propriétaire se réserve le droit de retenir une partie ou la totalité du dépôt de garantie pour couvrir les frais.

Obligations du locataire

Le locataire s'engage à utiliser les lieux de manière paisible et à respecter le voisinage. Toute fête ou évènement festif devra faire l'objet d'une autorisation préalable du propriétaire ou de ses représentants.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du Château La Carrière.

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés, sauf autorisation préalable.

Les bougies sont uniquement à des fins décoratives et ne doivent pas être utilisées.

Utilisation des équipements

L'utilisation des équipements se fait sous la responsabilité du locataire. Les enfants doivent être surveillés en permanence autour de la piscine et autres équipements.

L'utilisation du poêle à bois est sous l'entière responsabilité du locataire. Le bois de chauffage est inclus dans la location dans la mesure d'un usage raisonnable. Une charge supplémentaire pourra être appliquée pour tout usage au-delà du volume accordé.

L'utilisation du jacuzzi est sous l'entière responsabilité des locataires. Les enfants de moins de 8 ans ne sont pas autorisés par mesure de sécurité. Le jacuzzi peut accueillir 6 personnes maximum. Il est formellement interdit de sauter ou plonger dans le jacuzzi et d'utiliser quelque appareil électrique ou récipient en verre dans le jacuzzi. Le couvercle doit être remis en place après chaque utilisation.

Les enfants ne sont pas autorisés à conduire la voiture de golf.

Responsabilité

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas d'accidents ou dommages corporels subis par le locataire ou les occupants pendant leur séjour, y compris autour de la piscine et des

équipements mis à disposition. Il décline toute responsabilité quant aux biens personnels des vacanciers.

Ménage et entretien

Le Château est loué dans un état de propreté et d'entretien irréprochable. Le locataire s'engage à restituer le logement loué ainsi que ses accessoires dans le même état que celui constaté à son arrivée. Le ménage est inclus dans la location, cependant le propriétaire se réserve le droit de garder une partie de la caution s'il juge que le Château est laissé dans un état insalubre. A noter, lors du check out, tous les déchets y compris recyclage et verre, doivent être déposés dans les poubelles désignées à cet effet. La vaisselle doit être nettoyée et rangée.

Les réfrigérateurs et placards doivent être vidés. Le barbecue doit être nettoyé. Toutes les pièces, terrasses et autres zones du jardin doivent être rangées. Les serviettes doivent être restituées.

Litiges

Le propriétaire ou ses représentants se réservent le droit d'entrer dans la propriété dans le cas où des travaux d'urgence ou de réparation seraient nécessaires. Si de l'avis du propriétaire ou de ses représentants, le comportement du locataire et/ou de son groupe est inacceptable, il pourra demander au locataire de quitter la propriété sans aucun remboursement. En cas de litige concernant l'exécution des présentes CGL, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du ressort où est situé le Château.

Assurance

La couverture d'assurance voyage personnelle n'est pas incluse dans les frais de réservation.

Le locataire devra souscrire les assurances nécessaires et notamment un contrat responsabilité civile pendant la durée de son séjour au château La Carrière et en justifier sur demande du propriétaire lors de l'entrée dans le logement.